

# privé

Pour le collègue, je veux mettre mon enfant dans le privé. Comment faire ?

Pour inscrire votre enfant dans le privé, adressez-vous directement à (aux) l'établissement(s). Les demandes étant parfois nombreuses, mieux vaut s'y prendre dès l'entrée en CM2. Même si un collègue privé vous réserve une place, vous devrez lui confirmer l'inscription avec le document attestant la décision de passage en 6e.